



Le prix de base rajusté des actions de Globex et de Mines indépendantes Chibougamau après la scission partielle

Le 8 mars 2013, Rouyn-Noranda (Québec) Canada. Entreprises minières Globex inc. (GMX – Bourse de Toronto, G1M – Bourses de Francfort, de Stuttgart, de Berlin, de Munich, de Xetra et GLBXF – International OTCQX) et Mines indépendantes Chibougamau inc. (CBG – TSX-V, CLL – Bourse de Stuttgart) (« Mines Chibougamau ») annoncent, pour faire suite à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de Globex datée du 19 septembre 2012, la manière dont le prix de base rajusté (le « PBR ») des actions ordinaires de Globex en circulation avant la date de prise d'effet du récent plan d'arrangement doit être réparti entre les actions de Mines Chibougamau et les « nouvelles » actions ordinaires de Globex. En vertu du plan d'arrangement donnant lieu à la scission partielle de Mines Chibougamau, les actionnaires de Globex ont reçu une action de Mines Chibougamau et une « nouvelle » action de Globex pour chaque action détenue.

Globex croit que la répartition proportionnelle convenable du PBR des actions de Globex est la suivante :
(i) 79,8 % du PBR des actions de Globex doit être réparti au PBR des « nouvelles » actions de Globex et
(ii) 20,2 % du PBR des actions de Globex doit être réparti au PBR des actions de Mines Chibougamau.

À titre d'exemple uniquement, si le PBR des actions de Globex de l'actionnaire était de 1,00 \$ avant le plan d'arrangement, le PBR des « nouvelles » actions de Globex de l'actionnaire sera de 0,798 \$ et le PBR des actions de Mines Chibougamau de l'actionnaire sera de 0,202 \$. Le PBR des actions de Globex variera d'un actionnaire à l'autre.

La détermination de la répartition par Globex est fondée sur le cours de clôture initial des actions de Globex à la Bourse de Toronto et des actions de Mines Chibougamau à la Bourse de croissance TSX après le début de la négociation des actions de Mines Chibougamau le 25 janvier 2013. La détermination de Globex ne lie pas l'Agence du revenu du Canada.

Le site Web de Mines indépendantes Chibougamau inc. est maintenant accessible à l'adresse www.chibougamaumines.com.

« We Seek Safe Harbour. »

Foreign Private Issuer 12g3 – 2(b)
CUSIP Mines indépendantes Chibougamau inc. - 167101 10 4
CUSIP Entreprises minières Globex inc. - 379900 50 9

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, géologue, Dir. Acc.
Président et chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
Mines indépendantes Chibougamau inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 2J1

Tél. : 819.797.5242
Télec. : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.